

Gestionnaire de parcs immobiliers

RNCP42881 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	313
Formacode(s)	42121, 42151, 42158
Code(s) ROME	C1501, C1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2029

Certificateur(s)

SCIENCES-U LYON · SIRET : 35176587000032

Partenaires habilités

22 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 22 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS ECOLE TECHNIQUE LA CHATAIGNERAIE	77570084200013	Former et organiser l'évaluation
E2SE GROUPE	44207519800055	Former et organiser l'évaluation
E.O.L	49139960600020	Former et organiser l'évaluation
EOL	49139960600038	Former et organiser l'évaluation
FORMADU	85115160500058	Former et organiser l'évaluation
FORMADU	85115160500066	Former et organiser l'évaluation
ICCA - FORMATION	41266209000015	Former et organiser l'évaluation
ICCA - FORMATION	41266209000023	Former et organiser l'évaluation
IGPEPM	32139333200069	Former et organiser l'évaluation
IGPEPM	32139333200077	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 22 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp42881-gestionnaire-de-parcs-immobiliers/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Gestionnaire de parcs immobiliers » répond à un besoin clairement identifié sur un secteur en profonde mutation, marqué par la complexification réglementaire, la transition énergétique, la digitalisation des patrimoines et la tension croissante sur les métiers de la gestion immobilière. Les organisations – bailleurs, syndicats, gestionnaires, exploitants, collectivités – recherchent désormais des professionnels capables de piloter un parc immobilier dans toutes ses dimensions : technique, administrative, juridique, financière, environnementale et relationnelle.

La certification permet de disposer de gestionnaires opérationnels et autonomes, aptes à analyser des situations complexes, à coordonner des acteurs multiples, à prendre des décisions argumentées et à garantir la performance durable des patrimoines. Elle vise également à sécuriser les parcours professionnels, en offrant un cadre structuré de reconnaissance des compétences.

La certification poursuit ainsi une double finalité : répondre aux besoins immédiats d'un marché en tension et accompagner la montée en compétences des professionnels, dans un contexte où la gestion immobilière devient un levier stratégique de performance, de conformité et de durabilité pour les organisations.

ACTIVITÉS VISÉES

Prospection et contractualisation

Suivi de la relation client

Pilotage de la mise en location et de la valorisation du bien immobilier

Gestion des contrats de location (avenants, renouvellements, congés, clauses)

Gestion de la relation avec les occupants, propriétaires et partenaires[GB1]

Pilotage de la gestion contractuelle, réglementaire et numérique du parc locatif

Supervision du respect des clauses locatives

Pilotage économique, financier et stratégique du parc immobilier

Mise en conformité et transition énergétique du parc immobilier

Garantie du suivi technique et opérationnel du parc immobilier

Gouvernance administrative et juridique de la copropriété

Pilotage de la gestion technique et patrimoniale de la copropriété

Gestion des ressources financières et des contrats de la copropriété

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Prospecter de nouveaux mandats (de gestion, de location ou de syndic), en adoptant une démarche pluridisciplinaire, inclusive et multicanale, en tenant compte de la stratégie de l'organisation et au regard d'une veille constante à l'égard des évolutions du marché immobilier, des tendances technologiques, et des réglementations locales, afin de rester compétitif et offrir une gestion immobilière de premier ordre.

Analyser les besoins des clients potentiels et actuels (locataires, propriétaires, bailleurs...), en conduisant des entretiens pour identifier leurs contraintes, leurs objectifs et leurs critères en termes de localisation, superficie, budget, environnement et accessibilité, afin de définir les termes et les contours de la collaboration.

Formaliser les contrats de prise de mandats locatifs, de gestion et/ou de syndic, en organisant le montage juridique dans le respect des termes de l'accord obtenu verbalement par le client, afin de sécuriser la gestion d'un portefeuille de biens immobiliers pour le compte de clients propriétaires et/ou bailleurs.

Accompagner le client pendant toute la durée du mandat, en répondant à ses interrogations et lui proposant des stratégies de valorisation patrimoniale : arbitrage, vente, rénovation énergétique, financement des travaux..., afin de sécuriser ses décisions et optimiser durablement la performance de son patrimoine.

Assurer les intérêts des différents acteurs - bailleur, locataires, entreprises de travaux... - en conduisant des actions de médiation, afin de prévenir les litiges et gérer les situations délicates éventuelles.

Estimer la valeur locative d'un bien immobilier commercial, résidentiel ou industriel, en s'appuyant sur une approche multicritère tenant compte des caractéristiques du bien et de la situation du marché local, afin de déterminer des loyers appropriés garantissant que les propriétaires optimisent leurs revenus tout en demeurant attractifs pour les potentiels acquéreurs.

Promouvoir la mise en location du bien, dans le respect des directives fixées par sa hiérarchie, en s'appuyant sur un réseau des professionnels, en sélectionnant les supports de diffusion adaptés et en rédigeant les annonces, afin d'assurer la visibilité de l'offre et développer son attractivité auprès des clients et des prospects.

Organiser la visite des biens disponibles, en gérant le planning de vacance des biens et en tenant compte des critères de choix avancés par les candidats locataires d'une part, et les propriétaires bailleurs d'autre part, afin de les accompagner dans leurs recherches.

Garantir la décence, la salubrité et l'entretien du bien immobilier au locataire et au propriétaire, en organisant les états des lieux d'entrée et sortie, en planifiant les interventions avec les prestataires dans le cadre de pannes, fuites, dégâts éventuels survenus et remontés par l'occupant, afin d'assurer le confort et la sécurité des occupants et de protéger les intérêts du bailleur.

Apprécier l'adéquation du profil des locataires au bien, en analysant le dossier déposé (situation familiale, emploi, statut, revenus, PSH...), en respectant l'éthique et les règles de non-discrimination, et en s'assurant de sa cohérence quant aux attentes des propriétaires pour répondre à la demande et optimiser la gestion du parc locatif.

Rédiger un bail immobilier (habitation, commercial, professionnel), en respectant le formalisme légal et réglementaire applicable, afin de produire un contrat conforme aux obligations juridiques et adapté aux caractéristiques du bien et aux attentes des parties.

Faire signer le bail immobilier au locataire et au propriétaire, en vérifiant l'identité des parties, en explicitant les clauses essentielles du contrat et en recueillant l'ensemble des pièces et signatures requises, afin de sécuriser juridiquement l'entrée dans les lieux et formaliser l'engagement contractuel des parties.

Gérer les relations avec les locataires ou occupants, en traitant les réclamations, en assurant une médiation adaptée et en maintenant une communication régulière, afin de garantir la satisfaction des usagers tout en préservant les droits et obligations de chacun.

Assurer le lien entre le bailleur (public ou privé), le syndic, les prestataires et les usagers, en coordonnant les échanges d'information et en facilitant la circulation des décisions opérationnelles, afin d'assurer une gestion fluide et concertée du parc immobilier.

Accompagner les mobilités résidentielles et les projets de rénovation, en identifiant les besoins des occupants et en facilitant les démarches administratives ou techniques, afin de soutenir les parcours résidentiels, les évolutions d'usage et la valorisation du patrimoine immobilier.

Superviser le respect des clauses locatives, en contrôlant l'application des engagements contractuels et en assurant le suivi des obligations du locataire, afin de garantir la conformité des pratiques locatives et de sécuriser les intérêts du bailleur.

Assurer le suivi administratif et réglementaire des baux, avenants, renouvellements et congés, en contrôlant la conformité des documents contractuels et en assurant le respect des échéances légales, afin de garantir la sécurité juridique des relations bailleur?locataire et d'assurer une gestion fiable et continue du portefeuille de biens immobiliers confié.

Utiliser les logiciels de gestion immobilière pour le suivi des échéances et des flux, en automatisant les tâches administratives, en paramétrant les alertes et en exploitant les tableaux de bord disponibles, afin d'assurer une traçabilité fiable des opérations locatives et de prévenir les risques d'impayés ou de non-respect des délais.

Assurer la gestion des loyers et des charges, en faisant réaliser les appels de fonds, encaissements et régularisations, et en utilisant les logiciels de gestion immobilière pour contrôler le respect des échéances par le locataire, afin de reverser au propriétaire les sommes dues et prévenir tout contentieux lié au retard ou au défaut de paiement.

Gérer les impayés et les procédures, situations contentieuses (relances, précontentieux, suivi juridique) en lien avec les parties prenantes internes ou externes, en analysant la situation financière et contractuelle du locataire et en mobilisant les outils de suivi et de traçabilité pour piloter les actions engagées, afin de sécuriser les intérêts du propriétaire bailleur et limiter les risques de contentieux.

Établir des budgets prévisionnels d'exploitation et d'investissement pour le parc immobilier, en analysant les données financières et techniques disponibles et en intégrant les besoins identifiés à court, moyen et long terme, afin d'anticiper les dépenses, d'optimiser l'allocation des ressources et de soutenir la prise de décision stratégique du ou des propriétaire(s).

Contrôler les coûts et les dépenses d'exploitation, en utilisant des logiciels de gestion locative et patrimoniale, en veillant à la réduction de la vacance, l'adaptation des loyers, la gestion des coûts d'exploitation, afin d'optimiser la rentabilité des actifs.

Suivre les indicateurs de performance locative, énergétique, technique, environnementale et financière, en exploitant les données issues des logiciels de gestion et en croisant les référentiels internes et réglementaires, afin de produire des reportings de suivi, d'analyse ou de bilan permettant d'éclairer les décisions stratégiques et d'optimiser la gestion du parc immobilier.

Piloter la réalisation d'audits afin de constituer le dossier technique du bien, en organisant la réalisation des différents diagnostics et, le cas échéant, en suggérant les adaptations nécessaires, afin de garantir l'accessibilité et la mise en conformité réglementaire du bien destiné à la location.

Veiller au respect des obligations légales et réglementaires en matière de performance énergétique et environnementale, en mobilisant les outils de suivi et de financement adaptés, afin de contribuer à la durabilité et à la pérennité du parc immobilier, privé, public ou social.

Renforcer la performance environnementale du parc, en mobilisant les outils et dispositifs pertinents de suivi et de financement des actions, afin de contribuer à une gestion durable des biens immobiliers.

Assurer le suivi technique du parc immobilier à l'aide de logiciels de gestion, en planifiant les visites périodiques, en réalisant les diagnostics de vétusté et en organisant le suivi des équipements (ascenseurs, sécurité...), ainsi que les travaux d'entretien courant et de rénovation, afin de garantir la pérennité des installations, la sécurité des occupants

et la conformité réglementaire du parc géré.

Mobiliser et piloter les prestataires techniques, en élaborant les cahiers des charges, en sollicitant les devis, en assurant la passation des commandes et la réception des prestations, afin de garantir la qualité, la conformité et la traçabilité des interventions planifiées et réalisées sur le parc immobilier.

Gérer les interventions d'urgence (dégâts des eaux, pannes, sinistres...), en faisant preuve de réactivité, en identifiant rapidement la nature du problème et en mobilisant les prestataires adaptés via les outils de suivi disponibles, afin de limiter les impacts sur les occupants et préserver l'intégrité des biens immobiliers.

Réaliser une veille juridique et sectorielle en lien avec la gestion et l'administration d'une copropriété, en sélectionnant les canaux d'information pertinents et en intégrant les évolutions légales et réglementaires, afin d'adapter les procédures internes et garantir le respect des normes en vigueur.

Prendre en charge les formalités de gestion administrative de la copropriété en procédant à son immatriculation, en organisant les assemblées générales dans le respect des obligations légales et réglementaires, afin d'assurer la qualité de sa mission de représentation.

Garantir le respect du règlement de copropriété en assurant la diffusion de l'information (affichage, mise en ligne...), en assurant la mise en œuvre des décisions prises en assemblée générale, et le cas échéant, en rappelant les règles applicables aux usagers contrevenant pour garantir la quiétude de l'occupation des bâtiments et servir au mieux les intérêts des copropriétaires.

Superviser l'entretien et le suivi technique de la copropriété en négociant des contrats de maintenance, en diagnostiquant les anomalies et en programmant des travaux ponctuels de réhabilitation et de rénovation, afin de maintenir le bien dans un bon état général et garantir la sécurité des occupants ainsi que l'accessibilité de l'ensemble des parties communes.

Piloter les opérations de rénovation de la copropriété, en réalisant les diagnostics techniques nécessaires, en mobilisant les dispositifs d'aides financières et réglementaires, en coordonnant les bureaux d'études et les entreprises intervenantes, et en planifiant les différentes phases du chantier, afin de garantir la meilleure performance énergétique et écologique de la copropriété.

Contrôler la bonne exécution des travaux de réhabilitation réalisés y compris lors de la gestion des sinistres, en s'assurant de la qualité des ouvrages exécutés, afin de garantir aux copropriétaires une livraison conforme du projet.

Négocier les contrats d'assurance de la copropriété, en mettant en perspective les garanties offertes et les tarifications appliquées, afin d'optimiser le retour sur investissement.

Piloter la gestion budgétaire du syndic de copropriété en s'assurant du suivi comptable et financier des dépenses engagées et des produits à encaisser et en les rapprochant des prévisions établies pour garantir le respect des orientations adoptées en assemblée générale.

Blocs de compétences

RNCP42881BC01 — Assurer l'activité de mandataire et le suivi de la relation client

LISTE DE COMPÉTENCES

Prospecter de nouveaux mandats (de gestion, de location ou de syndic), en adoptant une démarche pluridisciplinaire, inclusive et multicanale, en tenant compte de la stratégie de l'organisation et au regard d'une veille constante à l'égard des évolutions du marché immobilier, des tendances technologiques, et des réglementations locales, afin de rester compétitif et offrir une gestion immobilière de premier ordre.

Analyser les besoins des clients potentiels et actuels (locataires, propriétaires, bailleurs...), en conduisant des entretiens pour identifier leurs contraintes, leurs objectifs et leurs critères en termes de localisation, superficie, budget, environnement et accessibilité, afin de définir les termes et les contours de la collaboration.

Formaliser les contrats de prise de mandats locatifs, de gestion et/ou de syndic, en organisant le montage juridique dans le respect des termes de l'accord obtenu verbalement par le client, afin de sécuriser la gestion d'un portefeuille de biens immobiliers pour le compte de clients propriétaires et/ou bailleurs.

Accompagner le client pendant toute la durée du mandat, en répondant à ses interrogations et lui proposant des stratégies de valorisation patrimoniale : arbitrage, vente, rénovation énergétique, financement des travaux..., afin de sécuriser ses décisions et optimiser durablement la performance de son patrimoine.

Assurer les intérêts des différents acteurs - bailleur, locataires, entreprises de travaux... - en conduisant des actions de médiation, afin de prévenir les litiges et gérer les situations délicates éventuelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

RNCP42881BC02 — Assurer la gestion locative et relationnelle du parc immobilier privé ou social

LISTE DE COMPÉTENCES

Estimer la valeur locative d'un bien immobilier commercial, résidentiel ou industriel, en s'appuyant sur une approche multicritère tenant compte des caractéristiques du bien et de la situation du marché local, afin de déterminer des loyers appropriés garantissant que les propriétaires optimisent leurs revenus tout en demeurant attrayants pour les potentiels acquéreurs.

Promouvoir la mise en location du bien, dans le respect des directives fixées par sa hiérarchie, en s'appuyant sur un réseau des professionnels, en sélectionnant les supports de diffusion adaptés et en rédigeant les annonces, afin d'assurer la visibilité de l'offre et développer son attractivité auprès des clients et des prospects.

Organiser la visite des biens disponibles, en gérant le planning de vacance des biens et en tenant compte des critères de choix avancés par les candidats locataires d'une part, et les propriétaires bailleurs d'autre part, afin de les accompagner dans leurs recherches.

Garantir la décence, la salubrité et l'entretien du bien immobilier au locataire et au propriétaire, en organisant les états des lieux d'entrée et sortie, en planifiant les interventions avec les prestataires dans le cadre de pannes, fuites, dégâts éventuels survenus et remontés par l'occupant, afin d'assurer le confort et la sécurité des occupants et de protéger les intérêts du bailleur.

Apprécier l'adéquation du profil des locataires au bien, en analysant le dossier déposé (situation familiale, emploi, statut, revenus, PSH...), en respectant l'éthique et les règles de non-discrimination, et en s'assurant de sa cohérence quant aux attentes des propriétaires pour répondre à la demande et optimiser la gestion du parc locatif.

Rédiger un bail immobilier (habitation, commercial, professionnel), en respectant le formalisme légal et réglementaire applicable, afin de produire un contrat conforme aux obligations juridiques et adapté aux caractéristiques du bien et aux attentes des parties.

Faire signer le bail immobilier au locataire et au propriétaire, en vérifiant l'identité des parties, en explicitant les clauses essentielles du contrat et en recueillant l'ensemble des pièces et signatures requises, afin de sécuriser juridiquement l'entrée dans les lieux et formaliser l'engagement contractuel des parties.

Gérer les relations avec les locataires ou occupants, en traitant les réclamations, en assurant une médiation adaptée et en maintenant une communication régulière, afin de garantir la satisfaction des usagers tout en préservant les droits et obligations de chacun.

Assurer le lien entre le bailleur (public ou privé), le syndic, les prestataires et les usagers, en coordonnant les échanges d'information et en facilitant la circulation des décisions opérationnelles, afin d'assurer une gestion fluide et concertée du parc immobilier.

Accompagner les mobilités résidentielles et les projets de rénovation, en identifiant les besoins des occupants et en facilitant les démarches administratives ou techniques, afin de soutenir les parcours résidentiels, les évolutions d'usage et la valorisation du patrimoine immobilier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

RNCP42881BC03 — Superviser la gestion administrative, contractuelle, financière et stratégique du parc immobilier

LISTE DE COMPÉTENCES

Superviser le respect des clauses locatives, en contrôlant l'application des engagements contractuels et en assurant le suivi des obligations du locataire, afin de garantir la conformité des pratiques locatives et de sécuriser les intérêts du bailleur.

Assurer le suivi administratif et réglementaire des baux, avenants, renouvellements et congés, en contrôlant la conformité des documents contractuels et en assurant le respect des échéances légales, afin de garantir la sécurité juridique des relations bailleur/locataire et d'assurer une gestion fiable et continue du portefeuille de biens immobiliers confié.

Utiliser les logiciels de gestion immobilière pour le suivi des échéances et des flux, en automatisant les tâches administratives, en paramétrant les alertes et en exploitant les tableaux de bord disponibles, afin d'assurer une traçabilité fiable des opérations locatives et de prévenir les risques d'impayés ou de non-respect des délais.

Assurer la gestion des loyers et des charges, en faisant réaliser les appels de fonds, encaissements et régularisations, et en utilisant les logiciels de gestion immobilière pour contrôler le respect des échéances par le locataire, afin de reverser au propriétaire les sommes dues et prévenir tout contentieux lié au retard ou au défaut de paiement.

Gérer les impayés et les procédures, situations contentieuses (relances, précontentieux, suivi juridique) en lien avec les parties prenantes internes ou externes, en analysant la situation financière et contractuelle du locataire et en mobilisant les outils de suivi et de traçabilité pour piloter les actions engagées, afin de sécuriser les intérêts du propriétaire bailleur et limiter les risques de contentieux.

Établir des budgets prévisionnels d'exploitation et d'investissement pour le parc immobilier, en analysant les données financières et techniques disponibles et en intégrant les besoins identifiés à court, moyen et long terme, afin d'anticiper les dépenses, d'optimiser l'allocation des ressources et de soutenir la prise de décision stratégique du ou des propriétaire(s).

Contrôler les coûts et les dépenses d'exploitation, en utilisant des logiciels de gestion locative et patrimoniale, en veillant à la réduction de la vacance, l'adaptation des loyers, la gestion des coûts d'exploitation, afin d'optimiser la rentabilité des actifs.

Suivre les indicateurs de performance locative, énergétique, technique, environnementale et financière, en exploitant les données issues des logiciels de gestion et en croisant les référentiels internes et réglementaires, afin de produire des reportings de suivi, d'analyse ou de bilan permettant d'éclairer les décisions stratégiques et d'optimiser la gestion du parc immobilier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier professionnel et soutenance orale

RNCP42881BC04 — Piloter la gestion technique, la maintenance et la performance du parc immobilier

LISTE DE COMPÉTENCES

Piloter la réalisation d'audits afin de constituer le dossier technique du bien, en organisant la réalisation des différents diagnostics et, le cas échéant, en suggérant les adaptations nécessaires, afin de garantir l'accessibilité et la mise en conformité réglementaire du bien destiné à la location.

Veiller au respect des obligations légales et réglementaires en matière de performance énergétique et environnementale, en mobilisant les outils de suivi et de financement adaptés, afin de contribuer à la durabilité et à la pérennité du parc immobilier, privé, public ou social.

Renforcer la performance environnementale du parc, en mobilisant les outils et dispositifs pertinents de suivi et de financement des actions, afin de contribuer à une gestion durable des biens immobiliers.

Assurer le suivi technique du parc immobilier à l'aide de logiciels de gestion, en planifiant les visites périodiques, en réalisant les diagnostics de vétusté et en organisant le suivi des équipements (ascenseurs, sécurité...), ainsi que les travaux d'entretien courant et de rénovation, afin de garantir la pérennité des installations, la sécurité des occupants et la conformité réglementaire du parc géré.

Mobiliser et piloter les prestataires techniques, en élaborant les cahiers des charges, en sollicitant les devis, en assurant la passation des commandes et la réception des prestations, afin de garantir la qualité, la conformité et la traçabilité des interventions planifiées et réalisées sur le parc immobilier.

Gérer les interventions d'urgence (dégâts des eaux, pannes, sinistres...), en faisant preuve de réactivité, en identifiant rapidement la nature du problème et en mobilisant les prestataires adaptés via les outils de suivi disponibles, afin de limiter les impacts sur les occupants et préserver l'intégrité des biens immobiliers.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée

RNCP42881BC05 — Administrer une copropriété

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une veille juridique et sectorielle en lien avec la gestion et l'administration d'une copropriété, en sélectionnant les canaux d'information pertinents et en intégrant les évolutions légales et réglementaires, afin d'adapter les procédures internes et garantir le respect des normes en vigueur.

Prendre en charge les formalités de gestion administrative de la copropriété en procédant à son immatriculation, en organisant les assemblées générales dans le respect des obligations légales et réglementaires, afin d'assurer la qualité de sa mission de représentation.

Garantir le respect du règlement de copropriété en assurant la diffusion de l'information (affichage, mise en ligne...), en assurant la mise en œuvre des décisions prises en assemblée générale, et le cas échéant, en rappelant les règles applicables aux usagers contrevenant pour garantir la quiétude de l'occupation des bâtiments et servir au mieux les intérêts des copropriétaires.

Superviser l'entretien et le suivi technique de la copropriété en négociant des contrats de maintenance, en

diagnostiquant les anomalies et en programmant des travaux ponctuels de réhabilitation et de rénovation, afin de maintenir le bien dans un bon état général et garantir la sécurité des occupants ainsi que l'accessibilité de l'ensemble des parties communes.

Piloter les opérations de rénovation de la copropriété, en réalisant les diagnostics techniques nécessaires, en mobilisant les dispositifs d'aides financières et réglementaires, en coordonnant les bureaux d'études et les entreprises intervenantes, et en planifiant les différentes phases du chantier, afin de garantir la meilleure performance énergétique et écologique de la copropriété.

Contrôler la bonne exécution des travaux de réhabilitation réalisés y compris lors de la gestion des sinistres, en s'assurant de la qualité des ouvrages exécutés, afin de garantir aux copropriétaires une livraison conforme du projet.

Négocier les contrats d'assurance de la copropriété, en mettant en perspective les garanties offertes et les tarifications appliquées, afin d'optimiser le retour sur investissement.

Piloter la gestion budgétaire du syndic de copropriété en s'assurant du suivi comptable et financier des dépenses engagées et des produits à encaisser et en les rapprochant des prévisions établies pour garantir le respect des orientations adoptées en assemblée générale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée et soutenance orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les gestionnaires de parcs immobiliers interviennent dans une grande variété d'organisations, de tailles et de statuts différents. Le métier s'exerce dans des organisations allant de la TPE à la grande entreprise, avec des logiques d'organisation différentes. L'emploi peut aussi s'exercer sous statut indépendant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé de clientèle en immobilier locatif

Responsable location

Gestionnaire de gérance / Gestionnaire de portefeuille locatif

Gestionnaire de patrimoine immobilier / Chargé de patrimoine/ Gestionnaire immobilier / Gérant de parc immobilier

Responsable de gestion immobilière locative, Responsable de secteur immobilier locatif, Responsable de parc immobilier

Gestionnaire de syndic de copropriété

Administrateur de biens / Property manager

Responsable technique de site

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de gestionnaire de parcs immobiliers (ou d'administrateur de biens) relève du champ des professions réglementées par la loi Hoguet du 2 janvier 1970 et la loi ALUR du 24 mars 2014, qui encadrent strictement les opérations de gestion immobilière, d'administration de biens et, le cas échéant, de syndic de copropriété.

L'exercice de ces missions nécessite d'être titulaire de la carte professionnelle «?Gestion immobilière?» délivrée par la Chambre de commerce et d'industrie, ou d'agir sous la responsabilité d'un titulaire. L'obtention de cette carte est conditionnée à la justification d'une aptitude professionnelle (diplôme ou expérience), d'une moralité compatible avec les exigences légales, d'une garantie financière lorsque des fonds sont détenus pour le compte de tiers, d'une assurance de responsabilité civile professionnelle et d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

L'exercice est également soumis à des obligations permanentes, notamment la formation continue obligatoire, la détention d'un mandat écrit pour toute gestion, la tenue d'un registre des mandats, le respect des obligations d'affichage et des normes applicables aux établissements recevant du public, ainsi que la transparence financière dans la gestion des fonds.

Ce cadre réglementaire vise à sécuriser les relations entre professionnels, propriétaires et usagers, et garantit la compétence, la probité et la responsabilité du gestionnaire dans l'ensemble de ses activités.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour une admission en 1ère année : être titulaire du baccalauréat ou d'une certification professionnelle de niveau 4.

Pour une admission en 2ème année : avoir validé une première année d'enseignement supérieur dans le domaine de l'immobilier.

Pour une admission en 3ème année : être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 5 et/ou avoir validé deux premières années d'enseignement supérieur dans le domaine de l'immobilier.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

3 professionnels du secteur, non intervenants dans l'établissement, dont l'un est président du jury

2 représentants de l'organisme certificateur

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2029
Date de dernière délivrance possible	30/09/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	188	0	90 %	64 %
2023	158	0	90 %	52 %
2022	102	0	88 %	40 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37838

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37838

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42881/>